

# LE PIONNIER

VOL. 44 N°04

JUIN 09

Syndicat des employé-es de magasins et de bureaux de la SAQ (CSN)



ENSEMBLE



POUR LA VRAIE RECONNAISSANCE

# Bonne Fête nationale



## Dans ce numéro :

Solidaires pour la St-Jean	P02
Bye bye boss... Informations supplémentaires	P02
La reconnaissance, ça commence par ...	P03
Notre droit de nous enrichir	P04

Camp Vol d'été Leucan-CSN	P05
Sous la couverture	P06
Les origines de la St-Jean	P07



1065 rue Saint-Denis Montréal QC H2X 3J3 Tél: 514.849.7754 1.800.361.8427 Téléc: 514.849.7914

Courriel: [info@semb-saq.com](mailto:info@semb-saq.com) / [www.semb-saq.com](http://www.semb-saq.com)

# LE PIONNIER

## UN MOT DE VOTRE EXÉCUTIF

### Solidaires pour la St-Jean

Avec les festivités de la St-Jean-Baptiste, le Québec connaîtra un intense moment de solidarité au travers les gens réunis pour assister aux différents spectacles extérieurs, avec les discours inspirés et les drapeaux flottants au gré du vent. Un beau moment pour se sentir quelqu'un au sein d'une société qui nous représente.

La solidarité, c'est aussi l'ouverture aux autres. De plus en plus notre monde s'élargit, les frontières humaines tombent et nous voilà tous voisins par le biais de la télé, de la radio et de plus en plus par les médias et réseaux électroniques. Pour moi, la St-Jean-Baptiste est l'occasion de fêter notre histoire, d'exprimer d'où on vient, où l'on va et surtout, qui l'on est à l'intérieur de cette magnifique multitude de cultures qu'abrite notre planète.

Nous, les Québécois, tous ceux qui aiment et qui vivent au Québec malgré nos différences individuelles, allons pouvoir s'unir pour fêter ensemble, solidairement, côte à côte, dans un parc, une salle ou dans notre salon. En cette journée, nous aurons tous une pensée pour cet endroit qui nous offre les quatre plus belles saisons du monde. Quatre

saisons aux couleurs de notre diversité, de notre richesse nationale.

Je vous invite donc le 24 juin à fêter en grand, avec vos amis, vos voisins et à goûter à notre solidarité québécoise, car elle a bon goût. Que ce soit en français, en anglais, en cantonnais, en arabe, en créole ou en montagnais, la festivité n'a pas de langue ou de couleur, en fait, tels des confettis, plus il y en a et plus la fête sera réussie!

Soyons solidaires! Soyons unis! Soyons ENSEMBLE! Car la St-Jean, c'est la démonstration de toute la solidarité que nous avons en nous. Rappelons-nous en le reste de l'année aussi, car c'est une force qui ne nous unit, pas pour assouvir, mais pour s'améliorer et baliser le chemin de l'avenir!

**Bonne St-Jean à toutes et à tous!**

L'exécutif du SEMB SAQ (CSN)

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

### Bye bye boss...

Dans l'article du Pionnier de mai 2009, « Bye bye boss », le sujet du rachat a été soulevé. Une précision s'impose. Le rachat des années d'employé à temps partiel ne peut se faire qu'une fois le statut d'employé régulier obtenu. Il est aussi important de savoir qu'il peut y avoir de nombreuses nuances, ce qui fait que chaque cas est

différent. Vous pouvez vous informer auprès de la CARRA en consultant leur site au : [www.carra.gouv.qc.ca](http://www.carra.gouv.qc.ca).

Vickie Michaud  
Conseillère en santé et sécurité au travail SEMB SAQ (CSN)



# LE PIONNIER

## RELATIONS DE TRAVAIL

### La reconnaissance, ça commence par nos postes réguliers!



Après plusieurs mois de discussions avec l'employeur, nous avons finalement réussi à faire respecter une partie de l'article 2 de la convention collective, plus particulièrement l'article 2 :06. Ce dernier traite du nombre minimum de postes réguliers à l'intérieur du réseau. Il est maintenant défini qu'en septembre 2009, il y aura au moins 1371 postes réguliers simples dans les succursales.

À la signature de la convention collective en 2005, un plancher d'emplois de 1250 postes réguliers fut instauré dans l'ensemble du Québec. Ce nombre était ajusté (à la hausse seulement) au prorata des heures travaillées dans l'ensemble du réseau de succursales. Depuis, chaque année, l'employeur fournit au syndicat la totalité du nombre d'heures travaillées pour l'année précédente. En calculant 60% de ce montant, nous pouvons établir le nombre d'employés réguliers qui doivent se retrouver à l'intérieur du réseau. En faisant un travail de recherche, nous avons constaté que pour juin 2008, plus d'une cinquantaine de postes manquaient. Plusieurs discussions ont été entreprises, mais aucun résultat n'en ressortait. Au début 2009, le SEMB SAQ (CSN) a intensifié les pourparlers et a signifié à la SAQ que ce dossier devenait prioritaire. Il fallait absolument régler la situation et faire respecter l'article 2 de la convention collective; la reconnaissance. Suite à ces interventions, s'en sont suivies des discussions plus concrètes avec l'employeur qui nous a permis de cerner le problème. La SAQ semblait avoir une ouverture à la création de postes, mais elle avait de la difficulté à les localiser à travers le réseau. Comme l'employeur ne semblait pas motivé à trouver la solution, nous avons donc décidé d'agir de manière proactive. C'est à ce moment qu'un comité ad hoc provenant des relations

de travail du syndicat a mandaté des militants du SEMB SAQ (CSN) d'effectuer un travail de recherche! Il nous manque des postes réguliers, l'employeur n'est pas capable de trouver à les localiser nous, nous trouverons où.

Au printemps 2009, une méthode de travail a été instaurée pour trouver où les postes devaient être créés. Suite à ce travail de moine, nous avons déposé à l'employeur notre recherche afin de faire avancer le dossier. Finalement, le 9 juin, la SAQ a confirmé son intention de faire respecter l'article 2 :06. Ainsi donc, lors de l'affichage de septembre 2009, une cinquantaine de postes seront créés pour atteindre 1371 postes réguliers. Ce nombre sera maintenu jusqu'au terme de l'année financière 2009-2010. D'ici là, nous veillerons à ce que l'article 2 :06 continue d'être respecté.

Non seulement nous avons réussi à régler ce litige qui perdurait depuis un an, mais l'employeur a retenu 42 des 44 postes proposés par l'équipe de recherche du syndicat. En mon nom et surtout au nom de tous ceux qui obtiendront un poste de régulier en septembre, un gros merci pour le travail exceptionnel effectué dans ce dossier : Mélanie Lacerte du mouvement de personnel SEMB SAQ (CSN) ; Michael Chantal (division 77); Luc Boulay (division 77) et Kristian Duval (division 03) qui ont été mandatés pour faire le travail de recherche ainsi qu'à toute mon équipe des relations de travail.

**ENSEMBLE** vers la vraie reconnaissance!

Simon Mathieu Malenfant  
Vice-président responsable des relations de travail  
succursales SEMB SAQ (CSN)

# LE PIONNIER

## ÉDITORIAL

### Notre droit de nous enrichir

#### Le front commun

Note : Le SEMB SAQ (CSN) ne fait pas partie du front commun.

Ces derniers temps, dans les journaux, nous avons pu constater qu'encore une fois la très grande majorité des éditorialistes qui ont écrit sur le front commun CSN-FTQ-SISP vomissent sur les syndicats.

Ils reprochent, entre autres, au front commun d'avoir des demandes irréalistes au niveau salarial : 3,75% par année pour trois ans; 11,25% d'augmentation au total (2% d'augmentation + 1,75% de rattrapage).

Vu le contexte économique et les déficits prévus par l'État, ces éditorialistes pleurent et clament qu'on ne peut pas se permettre ces augmentations de salaire.

Est-ce que ces éditorialistes néo-libéraux savent seulement compter? Je simplifie, mais quand l'État accorde à ses fonctionnaires 1 \$ d'augmentation, il y en a au moins le quart qui retourne à ce même État en impôts. Par la suite, il y a les taxes à la consommation, et l'on ajoute les taxes municipales, les taxes scolaires, les permis de tout genre, les « contributions volontaires » comme les loteries, les immatriculations de véhicules...

Il y a aussi les programmes sociaux qui en bénéficient : le Régime des rentes du Québec, l'assurance chômage, l'assurance parentale et j'en passe. Et puisque nous faisons partie de la classe moyenne, toutes nos dépenses ou presque sont faites sur le marché local, ce qui profite à des gens d'ici qui eux aussi payent de l'impôt et des taxes...et la roue tourne et l'État récupère tout...

Quand on sait aussi que l'État pourrait récupérer des milliards en éliminant les paradis fiscaux, en exigeant de réelles redevances sur l'exploitation, nos ressources naturelles, en ayant des échelons d'imposition plus progressifs, etc., on ne peut pas m'affirmer que nous sommes sans moyens. Alors, je dis que oui nous avons les moyens de ces augmentations!

#### Et pour nous, employés de la SAQ?

En 2000, les ventes brutes de la SAQ étaient de 1 990 000 000 \$. En 2008, elles ont dépassé les 3 milliards de dollars. Les bénéfices nets de la SAQ sont passés de 378 100 000 \$ en 1998 à 760 907 000 \$ en 2008. Une augmentation de plus de 100% en 10 ans...En 2008, c'est 1,5 milliard de dollars que la SAQ a rapportés à l'État québécois. Une douzième année de croissance consécutive (à l'exception de 2004-2005 années de notre grève).

Avons-nous profité financièrement de cette croissance exceptionnelle? La réponse est NON. Nous avons eu des augmentations de 2% par année. Nous nous sommes même payé une partie de notre équité salariale!

Qu'est qu'on nous réserve cette fois-ci? Je ne peux pas vous le dire avec certitude, mais permettez-moi l'envolée suivante : je refuse de m'appauvrir! Je refuse de faire les frais de la crise économique créée par des financiers corrompus, par des « génies » de la finance qui soutiennent les « merveilles » de la loi du marché jusqu'à ce que tout s'effondre; par les banques américaines qui, malgré l'endettement disproportionné des gens, ont profité d'une déréglementation des marchés pour inventer les « subprimes » et les papiers commerciaux adossés à des actifs et tous les autres produits dérivés de ce genre!

# LE PIONNIER

## ÉDITORIAL

### Notre droit de nous enrichir (suite)

Comment se fait-il que quand l'économie va mal, on nous demande toujours à nous les sacrifices pour que l'entreprise survive? Il n'est pas rare de voir des compagnies demander à ses syndicats de rouvrir les contrats de travail pour assouplir, couper, diminuer les conditions de travail et les salaires des employés. Est-ce que l'inverse est vrai? Jamais! A-t-on vu la SAQ nous demander de renégocier parce que les affaires allaient bien et qu'elle voulait nous en donner plus?

Nous donnons tout ce que nous pouvons à la SAQ et nos efforts portent fruit. Nous sommes les réels artisans des succès de la SAQ!

Et malgré le contexte économique difficile, la SAQ continuera de connaître une croissance. C'est eux-mêmes qui nous l'affirment dans leur dernier rapport financier, et nous en avons la confirmation quand nous regardons les chiffres du premier trimestre de 2009. Nous avons donc le

droit à notre juste part. Nous avons le droit nous aussi de nous enrichir. Ne laissez pas la SAQ et le Conseil du trésor vous dire que nous sommes des privilégiés; c'est plutôt la SAQ et le gouvernement qui devraient s'estimer chanceux d'avoir des employés aussi dédiés, loyaux et professionnels que nous.

Je vous laisse sur une citation, et les puristes me pardonneront de l'utiliser dans un esprit aussi restreint : « Nous tous qui souffrons et qu'on outrage, nous sommes la foule immense, nous sommes l'océan qui peut tout engloutir. Dès que nous en aurons la volonté, un moment suffira pour que justice se fasse. » – Pierre Kropotkine.

Alexandre Joly  
Trésorier SEMB SAQ (CSN)

## SOLIDARITÉ

### Camp Vol d'été Leucan-CSN

Lors des fins de semaine de la St-Valentin et de la fête des Mères, en collaboration avec la SAQ, les membres du SEMB SAQ (CSN) ont participé à la campagne de financement de la 24e édition du *Camp Vol d'été Leucan-CSN*. Ces activités ont permis d'amasser pas moins de 207 000\$. Cet argent servira à financer les deux séjours d'une semaine entre le 26 juillet et le 7 août. Le *Camp Vol d'été* permet à près de 120 jeunes atteints du cancer et à leurs familles qui vivent trop souvent des moments

difficiles, de profiter d'un répit pour « décrocher », s'amuser et rire ensemble. Au nom de toutes ces familles, merci du fond du cœur.

Hugues Legault  
Vice-président responsable de l'information, de la mobilisation et de la vie syndicale SEMB SAQ (CSN)



# LE PIONNIER

## ÉDITORIAL

### Sous la couverture

Quelle ne fut pas ma surprise dernièrement de voir à quel point mon employeur pensait à moi! Tantôt, je reçois des habits tout neufs révolutionnant l'image de la SAQ. Tiens, voilà que mon patron me remet « gratis » une petite gourde rouge à l'effigie de la SAQ et des « 4A ». Retiens, voilà que je suis convié à une formation sur les vins du sud de la France dans un grand restaurant du Vieux-Montréal. Ah! Et voilà que l'on me demande mon opinion dans un questionnaire sur l'intranet savamment intitulé : « Moi, je m'exprime! Comment ça va? ». Ainsi, l'on veut très certainement me dire qu'à la SAQ mon travail et mes idées sont importants, que l'on ne cherche que mon bonheur et que nous allons «partenarier », afin de régler les grandes problématiques du travail en succursale. J'oubliais, chaque mois je reçois un exemplaire de « L'Arrivage », un journal officiel de la SAQ. Huit belles pages couleurs regorgeant de photos d'employés et membres de la direction accompagnant des textes vantant les mérites de l'entreprise et me réaffirmant qu'à la SAQ tout va très bien, les gens sont contents. Curieusement, toutes ces « attentions » déferlent sur nous au moment même où débute notre période de négociation de convention collective avec l'employeur.

Chers collègues, ne vous laissez pas bernier, car toutes ces attentions relèvent en bonne partie d'une stratégie de communication bien calculée par vos patrons et relationnistes des ressources humaines de la SAQ. C'est une couverture.

Car, derrière tout ce « flafa », nos réalités en tant qu'employés de la SAQ demeurent les mêmes. Des heures et des postes continuent d'être coupés, des employés avec plus de 100 heures de disponibilité par semaine n'en travaillent que 5 ou 10 sur appel (...) ! Sous la couverture, il y a toujours les sacro-saints ratios, l'augmentation des profits de l'entreprise et des bonus offerts à nos boss que rendent possibles les heures et postes que l'on diminue à notre détriment. Autrement dit, des profits pour les « grands » faits sur le dos des plus petits!

N'oublions pas que nous sommes présentement en période de négociation, que notre convention collective est échuë depuis le 31 mars 2009. N'oublions pas que des conditions de travail ça se gagne suite à des pressions et revendications en ce sens et que ces gains ne sont pas éternels. En tant qu'employés, nous devons toujours être prêts à tenir tête à nos dirigeants, à nous battre pour défendre nos droits et nos conditions de travail. N'oublions surtout pas d'où nous venons et d'où proviennent nos conditions de travail. Elles sont le fruit de nombreuses luttes de bien des négociations et de longues grèves faites par des femmes et hommes ayant marqué l'histoire de la SAQ (Commission des liqueurs, « la Régie »). Leurs combats d'autrefois sont les nôtres d'aujourd'hui.

À cet égard, je vous invite à lire ou relire le livre portant sur l'histoire de notre syndicat SEMB (Syndicat des employés(e)s de magasins et de bureaux) intitulé: *La révolte des traîneux de pieds*, paru en 1991 et écrit par Pierre Godin. On y relate l'historique de la formation du SEMB en 1964 et des luttes menées par ses membres jusqu'au début des années 90. C'est une partie de notre histoire d'employé de la SAQ et une partie de l'histoire du Québec que nous retrouvons dans ce livre.

Alors, prenons le temps de regarder sous la couverture de *La révolte des traîneux de pieds*, sous la couverture des viles stratégies de nos dirigeants, car pour nous, employés de la SAQ, en cette période de négociation, tout comme pour les Québécois en cette période de fête nationale du Québec, il est primordial de savoir d'où l'on vient pour mieux savoir où l'on va!

Continuons le combat!

Jean-François Beaudet,  
division 66

Pierre Godin, *La révolte des traîneux de pieds*, éditions Boréal, 1991.



# LE PIONNIER

## SAVIEZ-VOUS QUE ...

### Les origines de la St-Jean-Baptiste

Nous soulignerons cette année le 175<sup>e</sup> anniversaire de la St-Jean. Au cours de l'histoire, nous n'avons pas été les seuls à commémorer la venue de l'été et de ses festivités. En fait, les origines des célébrations remontent à plusieurs millénaires. Dans ces temps immémoriaux, les peuples païens célébraient l'arrivée de l'été en pratiquant différents cultes. Les feux de joie symbolisaient la lumière à son apogée. La nuit la plus courte de l'année était propice à faire la fête jusqu'au matin. On retrouve le culte du feu associé au solstice d'été dans plusieurs civilisations à travers le monde, entre autres, chez les Chinois, les Turques et les Incas.

Influencés par les traditions nordiques où l'on pratiquait des rituels de fertilité, les peuples germaniques allumaient une multitude de petits feux le long des côtes et des rivières en l'honneur de la déesse Freyja.

Clovis, premier Roi Catholique de France, conserva la tradition du feu de joie pour célébrer la naissance de Jean le Baptiste, cousin de Jésus. Celui-là même qui a baptisé le Christ sur les bords du Jourdain. Au cours des siècles suivants, pour contrer le paganisme, les évêques instaurèrent une fête religieuse pour la substituer aux cultes des divinités païennes. Ainsi donc, ces réjouissances revêtiront une importance particulière pour tous les catholiques, particulièrement en France. Les premiers colons français traverseront l'Atlantique avec leur bagage culturel et continueront de souligner cet événement.

C'est en 1834 que la St-Jean-Baptiste deviendra un symbole national pour les tout Canadiens français. Au cours de cette année-là, Ludger Duverna organisa pour le 24 juin un grand banquet où une soixantaine de

personnalités francophones et anglophones affirmeront leur patriotisme et leur désir de s'affranchir de l'Empire britannique. Un journal de l'époque écrira : « cette fête dont le but est de cimenter l'union des Canadiens ne sera pas sans fruit. Elle sera célébrée annuellement comme fête nationale. » Quelques mois plus tôt, Ludger Duverna avait déjà fondé la société d'entraide : "*Aide-toi et le ciel t'aidera*". Celle-ci deviendra en 1843 la Société Saint-Jean-Baptiste toujours active de nos jours.

Québécois, souvenons-nous de notre histoire. En effet, c'est un certain 24 juin 1880, que les participants des festivités de la ville de Québec se laisseront charmer par un chant intitulé : « Ô Canada », aujourd'hui fort connu. Rapidement devenu très populaire, ce chant sera désigné officieusement comme "hymne national" des Canadiens français.

Officialisé par le gouvernement du Québec en 1925 comme jour férié, le 24 juin deviendra un symbole très politique lors de la Révolution tranquille. Les générations plus jeunes rejetteront la symbolique religieuse associée aux festivités. Ainsi, au cours des décennies, les réjouissances se sont graduellement laïcisées. Le 11 mai 1977, le gouvernement de René Lévesque fera de la St-Jean-Baptiste la journée officielle de la fête nationale du Québec.

Comme Québécois, nous profitons de ces réjouissances pour manifester notre existence au monde et notre sentiment d'appartenance à un Québec ouvert et tolérant.

Hugues Legault

Vice-président responsable de l'information, de la mobilisation et de la vie syndicale SEMB SAQ (CSN)

# LE PIONNIER

VOL. 44 N°04

JUIN 09

PAGE 08



**Bonne Fête nationale  
et de belles vacances  
à tous les membres du  
SEMB SAQ (CSN)**



## CONCLUSION

Par souci d'environnement, ce journal n'est pas envoyé en version papier à votre domicile. Pour recevoir Le Pionnier par courriel, communiquez-moi votre adresse électronique à: [hlegault@semb-saq.com](mailto:hlegault@semb-saq.com)

Vous avez quelque chose à dire? Vous avez une opinion, une idée ou même une caricature qui peuvent susciter l'intérêt chez vos collègues, écrivez-nous. Il va de soi que les propos vulgaires et diffamatoires sont proscrits. Ce journal appartient à l'ensemble des membres. Il n'en tient qu'à vous de le rendre vivant !

La date de tombée de la prochaine édition est le 25 juillet 2009.

Vous pouvez faire parvenir vos textes au courriel suivant : [hlegault@semb-saq.com](mailto:hlegault@semb-saq.com)  
ou par télécopieur au (514) 849-7914.

Hugues Legault  
Vice-président responsable de l'information, de la mobilisation et de la vie syndicale



Ont travaillé à la production de ce journal:

**Mise en page :**  
Hugues Legault

**Correction des textes :**  
Josée Nault

**Rédaction :**

Vickie Michaud  
Simon Mathieu Malenfant  
Alexandre Joly  
Hugues Legault  
Jean-François Beaudet



1065 rue Saint-Denis Montréal QC H2X 3J3 Tél: 514.849.7754 1.800.361.8427 Téléc: 514.849.7914

Courriel: [info@semb-saq.com](mailto:info@semb-saq.com) / [www.semb-saq.com](http://www.semb-saq.com)